

le p'tit rouge



3FRs 50

de Touraine

issn 0338-2133 • éditions de la grappe • 10 rue jean macé • 37000 tours • cppap 57341

N° 28 - DECEMBRE 1978

# LE DOSSIER COMPLET DE l'autoroute



mensuel d'information sociale et culturelle

# studios

Studios 1, 2, 4 : rue des Ursulines .  
Séances à 14h30, 18h, 20h, 22h .  
Studio 3 : rue E. Vaillant .  
Séances à 20h et 22h . (+15h et 17h  
le dimanche)

SEMAINE DU 12 AU 16 DECEMBRE

Studio 1 : 14h30 20h  
..Commencez la révolution  
sans nous . (B.Yorkin)  
18h 22h  
..Les chevaux de feu (Paradja  
nov)

Studio 2 : 14h30 20h 22h  
..Les rendez vous d'Anna  
(Chantal Ackermann)

Studio 4 : 14h30 20h  
..Harlan country U.S.A.  
(B.Kople ; Reportage sur la vie des  
mineurs américains en grève)  
18h  
..Alertez les bébés (J.M.Car  
ré. L'école, le conditionnement, le  
fichage...)



22h  
..Le second souffle (G.Blain)

Studio 3 : 20h  
..Le matamore (Dino Risi)  
22h  
..Nashville (R.Altman)

SEMAINE DU 19 AU 24 DECEMBRE

Studio 1 : 14h30 20h  
..Le passe montagne (J.F.  
Stevenin. Un poème sur l'amitié .  
Rencontre avec le réalisateur et J.  
Villeret, interprète, le 19 déc. )  
18h 22h  
..L'oeuf du serpent (Berg-  
man)

Studio 2 : 14h30 19h45  
..Les rendez vous d'Anna  
22h  
..Une femme libre (Mazursky)

Studio 4 : 14h30 20h  
..Alambriasta (R.Young)  
18h 22h  
..Bob et Carole et Ted et A-  
lice (Mazursky et Tucker)

Studio 3 : 20h  
..La chanson de Roland (F.  
Cassenti, avec K.Kinski, P.Clementi,  
A.Cuny)  
22h  
..Un espion de trop (Don Sie  
gel)

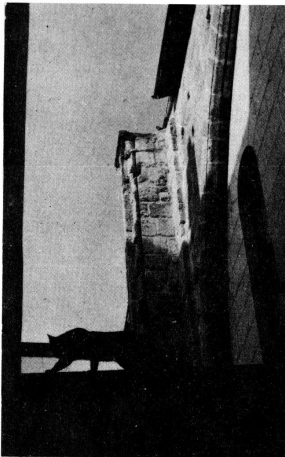
SEMAINE DU 26 AU 31 DECEMBRE

Studio 1 : 14h30 20h  
..Les nouveaux monstres (D.  
Risi, M.Monicelli, E.Scola )  
18h 22h  
..Jonathan Livingston le  
goeland (H.Bartlett)

Studio 2 : 14h30 20h  
..Anne et andy (dessin ani  
mé pour les enfants)  
22h  
..La chanson de Roland .

Studio 4 : 14h30 20h  
..Moby Dick (J.Huston)  
22h  
..Festival Tati :  
-Jour de fête M.M.  
-Les vacances de Mr  
Hulot J.V.  
-Mon oncle S.D.

Studio 3 : 20h  
..Un taxi mauve (Y.Boisset)  
22h  
..Qui a tué le chat ?  
(Comencini)



Cinéma National Populaire

Un film, un débat. Les mercredis et j  
jeudis, 20h30, rue des Ursulines.

\*les 6 et 7 : Ciné journal, de Léon  
Maillé, paysan du Larzac.  
Débat : Où en est la lutte d u Larzac?

\*les 13 et 14 : Un enfant parmi les au  
tres et phénomène de hiérarchie dans  
une crèche.  
Débat ; les crèches collectives.



Chers amis, bonjour !

Ce mois ci, il va y en avoir pour  
tout le monde ! La dernière fois on  
vous offrait un voyage à Paris. Cette  
fois on va vous réchauffer !  
En effet, avec l'amical complicité de  
votre mensuel préféré, les meilleurs  
groupes tourangeaux vont rugir le Di  
manche 10 décembre, salle Paul Bert  
à partir de 15 heures !  
A ma gauche, Jo B.B. Phoque ! Featu-  
ring Georges Bastonnard, alias Blan-  
chard le Teigneux (à propos, son  
bouquin de dessins super génial est  
à la Petite Librairie. Qu'est ce que  
vous attendez pour l'offrir à votre  
petite sœur pour Noël ?) . Il a asti-  
qué son accordéon dégoûtant, il a  
mis sa plus belle casquette, et vous  
allez encore vous faire brancher, sa  
livrez pas comme ça, on vient de chan-  
ger la moquette .



A ma droite, après un passage triom-  
phal au bal de la CGT à Dreux, un  
tabac dans les couloirs de l'Olym-  
pia, et avant le gala du RPR à Amboi-  
se, j'ai nommé Roxy Minette, du Con-  
servatoire de Bourgneil.  
Ils ont invité pour votre plus grand  
plaisir un groupe nouvellement créé  
sur lequel ils gardent le plus grand  
mystère. En plus de tout ça, il y au-  
ra de quoi boire !  
On espère que vous serez tous là. Les  
éventuels bénéfices serviront à met-  
tre sur pied un de nos vieux projets  
ouvrir une baraque, où il y aurait ou-  
tre le canard, un lieu de rencontre,  
des salles de réunions et tout ce qui  
grave dans nos têtes.

DIMANCHE 10 DECEMBRE 1978  
à partir de 15 h et jusqu'au jugement  
dernier.  
Salle Paul Bert (sur le gai du même  
métal)  
Les 3 groupes pour la modique somme  
de ...20 F .....ou 15 F avec le bon  
de réduction ci-joint.

# ciné u.

Salle des Tanneurs, Université.  
Le lundi à 18h 15 et 20h15.

VIVRE SA VIE (lundi 4)

J.L. Godard.  
Anna Karina et les autres...  
Godard ? Un style nouveau dans les années 60. Aujourd'hui ?

FAMILY LIFE (lundi 11)

Kenneth Loach  
Comment une adolescente "contrainte" par le milieu familial, devient une schizophrène profonde. Lente descente aux enfers, entre la famille et l'institution psychiatrique. Réquisitoire autrement violent et bouleversant que Vol au dessus d'un nid de coucou.

WOODY WOOD PECKER (lundi 18 + séance pour les scolaires l'après midi.  
Voir M. Ancelin, bureau de CEP)

10 courts métrages, sur le pic vert au bec orange... Du dessin animé de série. A défaut d'autre chose...

**CEP**

salle des Tanneurs.

Théâtre, le 13 décembre, hors abonnement.

L'EXECRE une pièce sur la sorcellerie, par le théâtre d'En Face.



**AVISSE**

AVISSE aux organisateurs de spectacles de tous poils...

Que vous soyez directeur, animateur, "chargé de relations publiques" ou tout simplement participant à une manifestation quelconque.  
Que vous organisiez une exposition, un concert, un récital ou toute autre festivité.

Que vous soyez à Tours, dans sa banlieue, ou au cœur de ce qui reste encore de la campagne tourangelles. Si vous voulez qu'on parle de vous dans Le P'tit Rouge, réapprenez à vous servir du magnifique style plume que vous a offert votre grand-mère pour votre première communion. Autrement dit, écrivez-nous, et avant le 15 de chaque mois (après à vos risques et périls).

Finis les coups de téléphone, à droite et à gauche, l'oreille tendue au dernier potin.

Cette page programme sera ce que vous en ferez.

# chobiz

Confirmation, après les faux bruits d'annulation : RIGELIN viendra beugler ses blues sous chapiteau à Rochepinaud, pour 30 balles.  
NOUGARO suivra le 13, même lieu.  
Ce mois-ci, le p'tit Jésus va se cailler les miches!

## on vous gate

Le 17 décembre à la MJC de Joué, les groupes punks, rocks et jazz rocks dont KaIn Abel and Co. Si vous savez pas qui c'est, n'avez qu'à lire le P'tit rouge du mois dernier. L'heure? quoi, l'heure. Ah bon, j'ai oublié l'heure. Attendez... bousculez pas... 15 heures, ça va?

Toujours à la MJC de Joué, le 8 décembre à 21 h, Scal and Co, François Jeanneau, Henri Texier et Daniel Humair.  
Quoi, c'était la semaine dernière? V's'avez qu'à acheter le P'tit Rouge dès sa parution.  
De toute façon, si vous aimez le jazz SCAL and Co, remets ça tous les mois! \*à la salle Jean Vilar (près du Théâtre) un mardi par mois. (43/42) \*à la MJC de Joué, une fois par mois.

## SALLE JEAN VILAR

Percussions avec ... BIDON-K

Mardi 12, Mercredi 13, Jeudi 14, Vendredi 15,  
Samedi 16 Décembre à 21 heures - Salle Jean Vilar

« Il y a la famille des cordes, celle des bois, celle des cuivres et enfin, celle des percussions qui elle-même comprend la famille des ... bidons.  
Les bidons : tout un univers sonore à découvrir. Leur palette s'étend des tumbas cubains aux tam-tams africains, sans oublier la part importante, chez BIDON K d'instruments « faits maison » par les musiciens.  
Percuter un bidon semble être un jeu d'enfant. Avec Laurent DELEBEQUE, Marc DEPOND et Alain PISTRE, ce jeu devient celui de la virtuosité et de la complexité rythmiques. Une rythmique où les sons s'entrechoquent à merveille pour vous entraîner dans une véritable exaltation.

« Vous risquez fort de vous retrouver dans un état voisin de l'hypnose ou au contraire dans celui d'une exaltation propice à toutes les folles... » (Antinoulle)

**5 CONCERTS - SALLE JEAN VILAR.**

Centre Dramatique Tourain.



entrée 15,5€

les 12, 13, 14, 15 et 16 décembre, 21h

# Imprime

4 TOUT VENANT

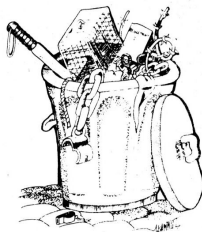
5 UN REGARD  
INTERNE

6 ARNAQUE

7A12 DOSSIER  
AUTOROUTE

12A13  
UNIVER... SEITE

14A15 MILICE



15 ECOLE  
MONTESSORI

LE P'TIT ROUGE DE TOURAINE  
N° CPPAP : 57 341  
Editions de la Grappe  
(Association 1901 - J.O. du 17.02.76)  
10, rue Jean Macé 37000 Tours  
Directeur de la Publication  
D. MUREAU  
ISSN. 0338 2133  
Dépôt légal à la parution

imprimerie  
33, quai de portillon  
st-Cyr-sur-loire  
37100 Tours  
tél. (47) 51.32.60

# TOUT - VENANT

## milice

...DERNIER MINUTE....

Un "lecteur indigné" de la Nouvelle République, a écrit une lettre à cet honorable quotidien, pour défendre la milice. Ça ne vaudrait même pas la peine d'en parler s'il ne s'agissait de Mr J.M. Vienne, 24 rue Marceau. Ce digne personnage est très connu pour ses assiduités avec les cinglés d'extrême droite tourangelles, à tel point que son nom a été cité dans les milieux "bien informés" à propos des attentats d'il y a deux ans. On a les défenseurs qu'on peut.

A Châminier, on a plein de photos de grève à développer et à tirer. On accepte un coup de main et à l'occasion le prêt du matériel nécessaire à cet effet. S'adresser au PRDT.

On a vu la diffusion des enveloppes de contr'info ?

Les résultats des annonces passées dans le PRDT pour trouver des militants ont été médiocres. Le nombre des commandes (75000 enveloppes par mois) augmente considérablement, alors que le temps dont nous pouvons consacrer à la diffusion diminue. Nous avons été obligés de décider l'arrêt de nos activités après écoulement des stocks.

En même temps nous avons fait appel à ceux qui, quelque part en France, seraient décidés à prendre le relais. Pour assurer une meilleure continuité de la diffusion, il semble préférable que le relais soit assuré par des Tourangeaux. Si vous croyez pouvoir nous y aider voici les conditions qu'il faudra remplir.

30 heures de travail hebdomadaires bénévoles (à répartir entre plusieurs militants)

disposition d'un véhicule automobile utilisation d'un local sec (très important) à Tours (minimum 10 m<sup>2</sup>) réservé au stockage et à l'emballage des enveloppes.

Si tu peux remplir une ou plusieurs de ces conditions, tu nous écris vite en nous disant en quoi tu peux être utile à la diffusion.

Si les réponses que nous recevons nous permettent d'envisager sérieusement la reprise de la diffusion, nous en reparlerons.

Alors, nous attendons ta lettre  
L.I.R. Vilmer 37210 Vernou-Brenne

## PONT : REFERENDUM

NR du vendredi 24 novembre :

«Voici l'ordre du jour complet de la séance de lundi 27 du Conseil Municipal de Tours :

...opérations foncières, urbanisme et construction. -2°) Préparation du référendum consacré à la reconstruction d'un pont sur la Loire à la suite de l'effondrement du pont Wilson ...»

L'Espoir du vendredi 24 novembre

Les conditions du vote

Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale de Tours pourront voter. Une seule urne sera placée dans la salle du Conseil municipal pendant toute la durée de l'exposition. Il sera donc possible de voter en permanence pendant un mois.

L'urne, tenue par un employé municipal, sera contrôlée matin et soir par un huissier. Les bulletins représenteront d'un côté le profil du pont, de l'autre ses caractéristiques techniques. Chaque votant sera pointé sur la liste électorale.

La consultation est ouverte, tous les jours sauf le Dimanche de 10 h à 19 h.

Inauguration Samedi 25 Novembre à 15 h. A lire ces deux informations publiées le même jour, on est en droit de se poser quelques questions auxquelles nous aimerions recevoir enfin des réponses claires :

Qui décide de quoi à la mairie de Tours ? Est-ce simplement une chambre d'enregistrement des décisions d'un dictateur ? Y a-t-il encore un Conseiller Municipal honnête à Tours capable de voir que l'on se fout de sa gueule ? Quel statut doit-on donner au journal L'Espoir ? Est-ce un bulletin municipal ou un journal politique majeur ?

Pour ce qui est du référendum, Royer avait annoncé une véritable consultation où chacun pourrait dire ce qu'il voulait. Or, on s'aperçoit maintenant que nous avons affaire à

un jeu où les dés sont pipés d'avance ! D'ailleurs, nous pouvons vous donner d'ores et déjà les résultats de cette consultation que l'on ne peut pas qualifier de référendaire :

Pourcentage des votants 23/27% des inscrits

Pourcentage de blancs et nuls 2%

Pour la reconstruction du pont de pierre 92%

Pour un pont en béton 5%

Pour un pont en fer 3%

Quant à nous, même si du point de vue esthétique nous pencherions pour la reconstruction du pont de pierre (qui est aussi la solution la plus économique et celle qui sera subventionnée par l'Etat), pouvons nous accepter cette farce électorale ?

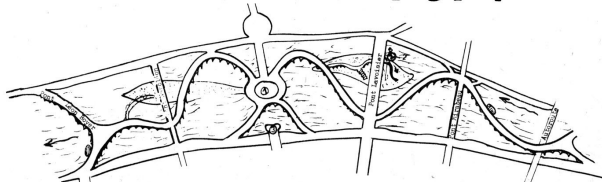
Pour protester contre le procédé employé nous demandons à tous nos lecteurs de découper (ou de photocopier) le bulletin de vote ci-dessous en signe de protestation.

DERNIERE HEURE :

Surprise ! Le Conseil Municipal du 27 a pris la décision de faire démarrer le "référendum" le 4 décembre. Contrairement aux informations données par l'Espoir deux jours plus tôt. Les conseillers municipaux auraient-ils été ou traversés d'une décision prise derrière leur dos et qu'on leur demandait d'entériner ? Un accès d'humeur sans conséquence, vu la minceur de l'enjeu, et qui peut étonner de la part de gens qui en ont supporté bien d'autres ! Quant à l'Espoir du 1<sup>er</sup> Dec. il s'excuse auprès de ses lecteurs, prétendant que les bulletins de vote n'ont pas été imprimés à temps !

### VILLE DE TOURS

## PROJET DE PONT



Référendum sur le Pont

Sur le P'tit Rouge du mois dernier, une photo.

Sur la photo, un mec des RG.

Ce mec des RG, menace par personnes interposées... le photographe ?

Le photographe n'en a rien à foutre. Il sait qu'il est fiché à la préfecture avec un dossier grand comme ça. et qu'en fin de compte c'est un plaisir comme un autre de photographier les...

A savoir qu'on a offert au photographe (contre rien), de détruire la pellicule.

Merde alors...

La liberté de la presse, contrairement à ce qu'en pensent les flics, ça existe encore. Et on le prouve.

S'il y a d'autres mécontents qu'ils écrivent à Lord Eal PRDT 10 rue Jean Macé Tours.

Lord Eal



abonnez-vous

6 n°s → 20 F.  
12 n°s → 40 F.  
12 n°s → 53 F. MONTES  
LE P'TIT ROUGE DE TOURS  
NOM .....  
PRENOM .....  
ADRESSE .....





Camarades,

Qui croyez vous qui se sert des postes téléphoniques publics? Qui pâtit de leur destruction, de leur mise hors service par les "apprentis bricoleurs" qui croient obtenir une communication gratuite en glissant un bâton de sucette dans la fente? Répondez à cette question et vous comprendrez quelle cause vous servez. Si vous voulez remplacer l'Ordre bourgeois

Bibi Fricotin  
une réponse...

A la lecture de cette lettre nous tenons tout d'abord à préciser que nous ne pronons pas dans ce dossier le sabotage. C'est pourtant un fait existant. L'acide sulfurique dans les parcmètres a permis d'annuler la pose des dits parcmètres dans un quartier de Tours. Cette action a été collectée.

tive. Nous s'en disons pas plus pour des raisons évidentes. Néanmoins nous nous tenons à la disposition de l'acteur pour plus de précision. D'autre part nous avons clairement dit dans notre introduction que ces "trucs" peuvent et doivent être couplés à des luttes collectives. Ils ont pour but de pallier à des carences trop criantes. Le début de ce dossier est un coup d'essai. Nous allons prochainement aller plus loin dans certains domaines entre autre la lutte contre EDF, (et l'incitation à la non consommation d'électricité ? Note du cliviste) la manière concrète d'éviter les saisies etc... Ces luttes et les luttes collectives ne sont pas antagonistes mais complémentaires. Nous ne voulons pas remplacer la morale existante par une morale révolutionnaire " ce n'est ni notre rôle

Le spécial EDF est reporté au  
mois prochain.

PLUS JAMAIS DE SAISIE. (Épiqué à Alter natives.)

Arrangez vous avec un ami (sûr!) /reconnaissant par courriel /lui devoir de l'argent./il vous fait saisir par un premier huissier./Une saisie exécutoire garantissant le paiement de la dette ,mais conservant l'usage des biens./Si à la suite de dettes (réelles celles là ,votre débiteur veut vous faire saisir,trop tard!tout est déjà saisi!  
Encore MEUX./Avec votre copain ,faites l'inventaire sur feuille portant timbre fiscal de tout ce qui peut être saisi./Faites signer l'acquéreur (le pôte) et deux témoins./Faites en registrer la vente à la recette perception du coin (attention! "vendez" le tout pour pas trop cher./Les droits sont proportionnels,ex:1000 F =45 F de droits)/Vous économisez l'huissier et vous n'êtes plus que détenteur du matériel et non son propriétaire!  
Fin! les saisies!

R.C.n'F

# AUTOROUTE :

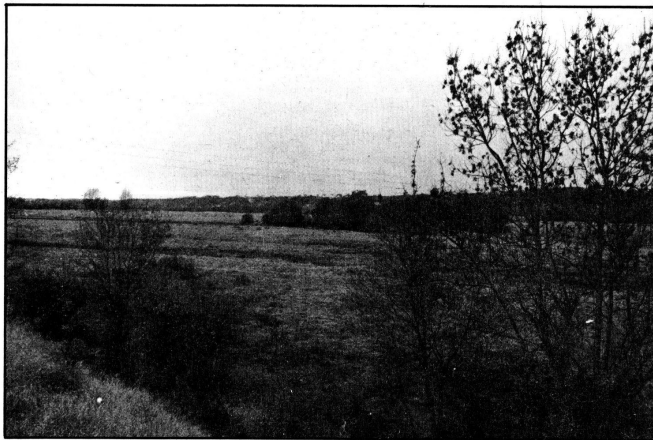
## UN PROJET ABSURDE

ou la Folie Douce  
du Béton qui nous Gouverne...

### HISTORIQUE

Depuis trois ans, le projet d'autoroute Tours-Angers est présent à l'esprit quand on parle de l'aménagement futur du département. Jusqu'à ces derniers temps, quatre projets existaient : ils passaient tous au nord de la Loire. Mais ces tracés que nous avions analysés dans le n° 10 du P'tit Rouge en décembre 76, traversaient tous des zones écologiquement sensibles et ont provoqué une importante levée de boucliers, tant des élus locaux que de la population. L'accord fut unanime pour repousser le projet d'autoroute. Le projet de la SEPANT (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Touraine) recueillit, lui, la majorité des suffrages. Il s'agissait de l'aménagement sur place de la CD 766 (Château Renault - Château La Vallière - Beaugé); trop simple, ce projet n'était pas retenu par le Gouvernement et le financement en serait laissé au département. De plus, la CD 766 ne pourrait pas s'intégrer dans le projet de liaison directe, Genève - Nantes (voir encadré).

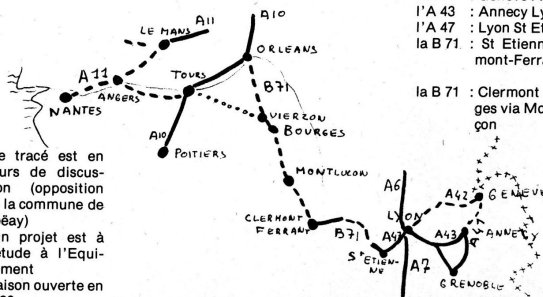
A la demande d'un Conseiller Général, le CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest) étudia deux autres tracés et prépara un dossier présentant quatre tracés (voir carte).



(D.R) UN PAYSAGE QUI RISQUE DE DISPARAITRE ...

### LA RADIALE GENEVE~NANTES SERA-T-ELLE TERMINEE EN 1985 ?

- la B 71 : Bourges Vierzon : le tracé est en cours de discussion (opposition de la commune de Foëay)
- : Vierzon Tours : un projet est à l'étude à l'Equipement
- : Tours Angers : liaison ouverte en 1983
- I'A 11 : Angers Nantes : ouverte en 1980



- I'A 41 : Genève Annet : ouverte en 1981
- I'A 43 : Annet Lyon : en service
- I'A 47 : Lyon St Etienne : en service
- la B 71 : St Etienne Clermont-Ferrand : en construction et une partie déjà en service.
- la B 71 : Clermont Bourges via Montluçon : le tracé sera défini ce mois-ci, la concession sera signée en 1979, ouverture en 1982 1985

(d'après les déclarations de M. Le Theule)

## ILS ONT DIT...

**M. Chamboisier** (Maire de Bourgueil) : «Nous avons des responsabilités en tant que conseillers généraux, à nous de les prendre. Si tous les maires doivent donner leur avis, pourquoi ne pas faire un référendum ? Pour moi, c'est un qui franc et massif à l'autoroute, bien que mon conseil municipal ait voté contre. Je suis maire, c'est une chose, conseiller général c'en est une autre!»

**M. Lemoine** (canton de Montbazou) : «Parlons plutôt d'axe routier. On dit que les poids lourds emprunteront l'autoroute, à Montbazou, il y a l'A 10 et les camions (même ceux qui transportent des matières dangereuses) passent toujours par la Nationale 10. J'ai reçu d'autre part, une lettre des syndicats des chauffeurs routiers qui affirment ne pas avoir l'intention d'emprunter une autoroute à péage».

**M. Longuet** (canton de St Pierre des Corps) : «Rien ne plaide en faveur de l'autoroute Tours-Angers. On nous présente un projet en circuit fermé, en dehors de toute programmation nationale, je dis que ce n'est pas sérieux».

**M. Debré** (Maire d'Amboise) : «Un axe autoroutier fait partie de l'armature d'une économie moderne. Il amène un progrès considérable. Je suis étonné, depuis 30 ans qu'on souhaite une transverse dans cette région, je considère curieux et contestable que l'autoroute soit devenue aujourd'hui l'abomination de la décadence ! C'est au contraire un progrès essentiel».

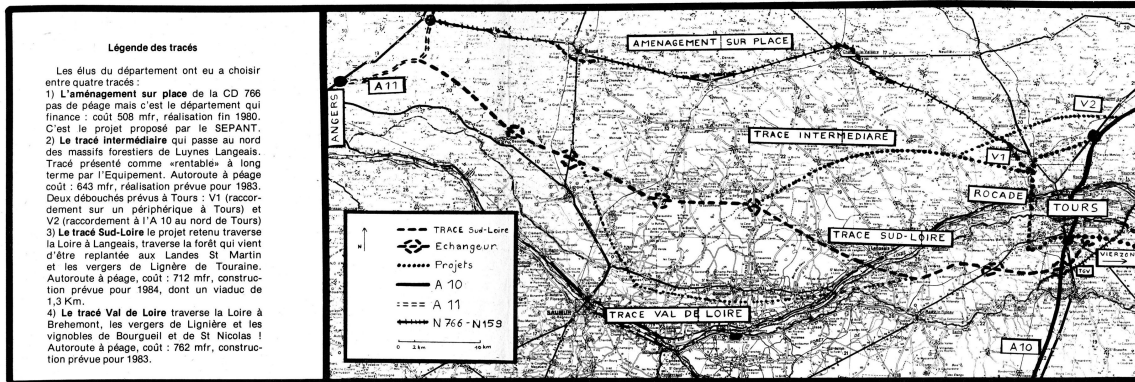
**M. Lory** (Maire de Joué) : «J'ai refusé de revenir séder, considérant qu'au niveau du scrutin, les jeux étaient faits d'avance et que les élus étaient pipés. Pour étudier les tracés au Nord de la Loire, nous avons eu deux ans. Pour ceux du Sud et en particulier «Sud-Loire», nous n'avons eu que quelques jours. Dans ces conditions, un conseiller général s'oppose ne pouvait pas prendre parti dans cette affaire».

**M. Lazeau** (Maire de Ballan-Miré) : «C'est inadmissible. Notre commune est coupée en deux; le tracé «Sud-Loire» qui est la cause, ne nous a jamais été soumis. Il n'y a pas de mot suffisamment éloquent pour qualifier ce vote et les conditions dans lesquelles il a eu lieu».

**Dr Jacquet** (Conseiller Général d'Azay-le-Rideau) : «Si ils veulent vraiment faire passer l'autoroute, vous venez me chercher. Je prendrai mon fusil de chasse, et on verra».

**M. Volain** (L'île Bouchard - Président du C.E.T.E.) : «Contrairement à ce que l'on a pu dire dit ou écrit je pense que nous n'avons pas, dans cette affaire, de décision à prendre, mais que le Conseil Général n'est consulté que pour avis. En définitive, et quel que soit le tracé retenu, cette autoroute est une double chance pour notre département : d'abord l'axe Loire vers Paris, puis son territoire la première autoroute Est-Ouest puisque ce tracé se poursuivra vers Vierzon, Bourges et Clermont-Ferrand, et, au delà vers la vallée du Rhône».

**M. Leroy** (Préfet d'Indre-et-Loire) : «La question informative a été faite sur cette question. (...) De toute façon, la solution échappera à votre choix; (...) Je vous rappelle que la région centre s'est prononcée très énergiquement pour une solution autoroutière».



Au cours de l'été, un doute subsistait cependant sur la réalisation de l'autoroute. La liaison Le Mans - Angers était décidée, dans l'optique de la liaison Paris - Nantes (A 11), l'utilité de la liaison Tours - Angers n'était plus démontrée. Mais Le Theule, Ministre des Transports, devant annoncer, le 14 Octobre, lors de l'inauguration du Salon de l'Automobile à Paris que la Colifourte construirait les liaisons Le Mans - Angers et Tours - Angers simultanément pour 1983.

Le 19 Octobre, les Conseillers Généraux reçoivent un dossier où il est question de l'autoroute Tours - Angers. Quatre tracés sont soumis à leurs réflexions : 1° l'aménagement sur place de la CD 766, 2° le tracé intermédiaire du nord, 3° le tracé Val de Loire et 4° le tracé Sud - Loire (voir carte). Les tracés Val de Loire et Sud Loire apparaissent pour la première fois dans une étude officielle et les Conseillers doivent prendre rapidement une décision sur l'un d'eux.

Le 23 Octobre la cession d'autonomie du Conseil Général s'ouvre, le 31, les Conseillers voteront pour l'un des quatre tracés après deux jours de débats houleux. A l'assainissement des dossiers, on s'approprie que les Maires concernés par le passage de l'autoroute n'ont pas eu connaissance des nouveaux tracés ainsi que la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire. Il est évident que les populations seront encore moins consultées.

Au Conseil Général, ce sera la confusion la plus totale et les réactions seront les plus diverses. Cela ira du refus d'assister à la séance de Lory, Maire de Joué, du vote pour l'autoroute de Chamboisier, Conseiller Général de Bourgueil, en opposition avec

## c'est eux qui le disent !

### Les Conclusions du C.E.T.E.

Les tracés franchissant la Loire semblent les moins intéressants.

Ils sont apparus nettement moins favorables au plan économique : ils sont plus coûteux, imposent des allongements de parcours aux usagers en transit les plus nombreux vers le Nord-Est de Tours (Blois, Orléans, Paris). Ni la meilleure desserte vers Vierzon, ni celle des localités proches de Tours (Bourgueil, Langeais, Azay le Rideau, Chinon) n'ont pu compenser ces inconvénients.

Par ailleurs, ils posent des problèmes très graves au plan de l'environnement : la traversée complète du massif forestier situé au nord de Langeais pour le tracé Sud-Loire, de la très riche vallée agricole de l'Authion pour le tracé Val de Loire ; le franchissement de la Loire qui se ferait dans une zone très sensible tant au point de vue des sites et des monuments historiques que de l'habitat.

Malgré leur meilleure desserte des rives peuplées de la Loire, ils doivent, à notre avis, être écartés.

Tracé intermédiaire ou aménagement sur place du C.D. 766 ?

ILS SONT EQUIVALENTS POUR LEUR RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE A TOURS

Le raccordement sur la partie Nord du Boulevard Périphérique apparaît préférable à la construction d'une voie nouvelle plus au Nord, car à coûts équivalents, il permet :

- une meilleure pénétration du trafic dans Tours, comme cela est apparu nettement dans le calcul économique;
- une utilisation de cette infrastructure pour le trafic commercial urbain;
- des avantages sur le plan de l'environnement, des paysages, avec un faible impact agricole.

## LE PROJET D'AUTOROUTE TOURS.ANGERS

votes des Conseillers Municipaux de son canton, en passant par des erreurs de vote (M. Raimbault).

### DETAIL DU VOTE

Sur 30 Conseillers Généraux, il y avait 29 présents le 31 Lory, Maire de Joué (étant absent car les «dés étaient pipés»).

**Dans un premier temps**

16 ont voté pour le principe de l'autoroute 13 ont voté pour l'aménagement sur place du CD 766

**Dans un deuxième temps**

Les Conseillers Généraux devaient se prononcer en faveur d'un des tracés autoroutiers.

10 voix pour le tracé Sud Loire

4 voix pour les deux autres tracés

4 abstentions marquées

13 refus de vote

Il est à noter que trois Conseillers ont voté pour deux projets d'autoroute à la fois !

du CD 766

Devant ce vote on ne peut plus confondre les Maires des communes concernées et les organisations syndicales agricoles se sont concertées pour trouver une riposte efficace à ce projet.

Dans un premier temps, réunion le 8 Novembre, à Vallières, des Maires des 11 communes concernées. Ils se sont prononcés à l'unanimité contre le tracé choisi par le Conseil Général pour des raisons touristiques, géographiques et agricoles. Ils se sont déclarés en parfait accord avec les conclusions du C.E.T.E. qui préconise l'abandon des deux tracés sud (voir encadré). Ils ont enfin

déploré la façon dont s'est déroulée le vote de l'Assemblée Départementale.

Une autre réunion à Orléans les Pins, a réuni 200 personnes dont 80 Maires du nord et du sud de la Loire et des communes du Maine et Loire concernées elles aussi par l'autoroute. Il y a été décidé la création d'un comité d'action départementale contre l'autoroute. Ce comité s'est choisi une plateforme simple

### Le Comité d'Action Départementale Contre l'Autoroute

C'est un rassemblement d'hommes et de femmes libres et responsables qui laisse une place importante aux élus, en dehors des partis politiques, avec la participation d'associations qui sont :

- contre tout système autoroutier
- pour l'aménagement sur place

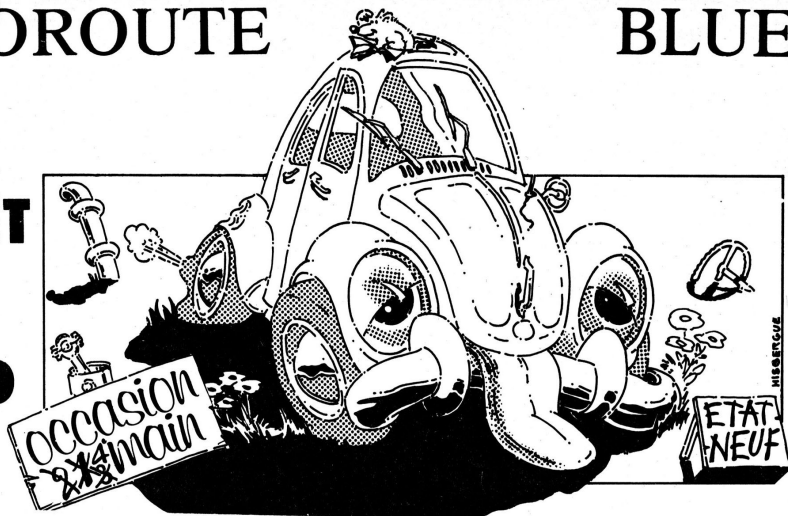
du CD 766

de la N 152 (Saumur Angers) du CD 35 (Bourgueil Allennes)

- décide à aller jusqu'au bout de cette action pour aboutir à l'aménagement sur place.

D'ores et déjà, une manifestation est prévue au Palais des Sports le 8 Décembre, à la veille de la réunion du Conseil Général. D'ici là, chaque Conseil Municipal des communes concernées va prendre position dont ils informeront par lettre le Préfet et les Ministres de l'Agriculture, de l'Équipement et des Transports.

**SECRET  
ET  
FROID**



## UN VISAGE DU MONSTRE

Dans l'éventualité où un plan d'ensemble existerait au niveau national en ce qui concerne une réelle politique des transports, la seule argumentation possible en faveur d'une liaison autoroutière Nantes-Genève serait son absence actuelle. Or, elle existe déjà par le train et l'avion (on peut même emmener sa voiture par le train ou en louer une à l'arrivée).

Ce tracé n'apportera rien à l'économie régionale (comme le prouve déjà les autres autoroutes). Ce n'est pas l'autoroute qui amène les emplois. Au contraire... Tant au niveau industriel que touristique, l'autoroute n'apporte rien, au contraire elle est source de nuisances. Elle sert à son utilisateur à aller d'un point à un autre le plus rapidement possible, plus vite et plus loin. Mais le train

est plus rapide, moins polluant, plus fiable que l'automobile.

Pour qu'une autoroute soit rentable il faut, d'après le Ministère de l'Équipement lui-même, un trafic de 22 500 voitures par jour, or il en est prévu moins de 5000 par jour sur le tronçon Tours-Angers (voir croquis du CETE).

La perte au niveau de l'exploitation sera donc à supporter en grande part par le contribuable (et donc par l'usager) qui supportera aussi le coût de l'infrastructure allant avec (police, entretien des routes d'accès etc.) L'autoroute, plus chère à la construction, revient plus cher à l'exploitation qu'une voie express (comme l'élargissement de la CD 766) qui permet en outre un réel désenclavement de la portion de territoire traversé.

### Le tracé Sud-Loire

C'est le plus mauvais tracé. D'après l'étude même du C.E.T.E. plus long de 16 Km, il traverse les landes de St Martin situé au Nord de Langeais, coupe en deux le massif forestier qui vient d'être reboisé grâce au Fond Forestier National et en détruit l'équilibre écologique (déplacement de la faune).

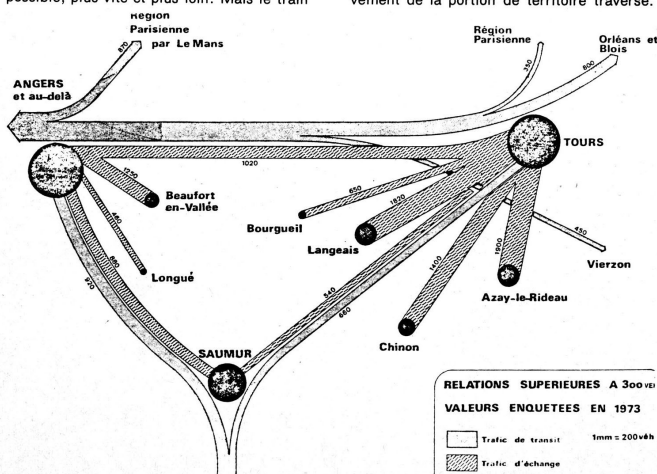
Il nécessite la construction d'un viaduc qui se situera à environ 1 Km à l'Ouest de l'admirable pont de Langeais et traverse la zone inondable de Lignière de Touraine et la Chapelle aux Naux et nécessitent un remblai de 6m sur une longueur de 1,300Km. Le viaduc coupera la perspective visuelle de la vallée de la Loire, le remblai constituera un barrage artificiel dans la vallée qui empêchera l'écoulement régulier de la Loire en période de crues. Il nécessite enfin la percée du coteau à Langeais sur une profondeur d'une quinzaine de mètres. Enfin, aucune étude de coût d'un tel ouvrage n'a été faite à titre définitif.

L'autoroute traversera une partie du vignoble d'Azay-le-Rideau qui a été classé en 1976 par le Conseil Général.

La chambre d'agriculture estime à 200ha la surface agricole utile tranchée par l'autoroute et à une quarantaine le nombre des exploitations agricoles touchées. Ce sont des petites exploitations et il est à noter qu'une exploitation agricole forme un tout et qu'un grand nombre seront appelées à disparaître. Les vergers de Lignéres de Touraine et les petites exploitations d'élevage du plateau (Drues) seraient particulièrement touchées.

Sur la commune de Ballan-Miré, l'autoroute passera sur le site de la bataille de Poitiers (732) et détruira les vestiges des voies romaines qui sont actuellement remises en valeur.

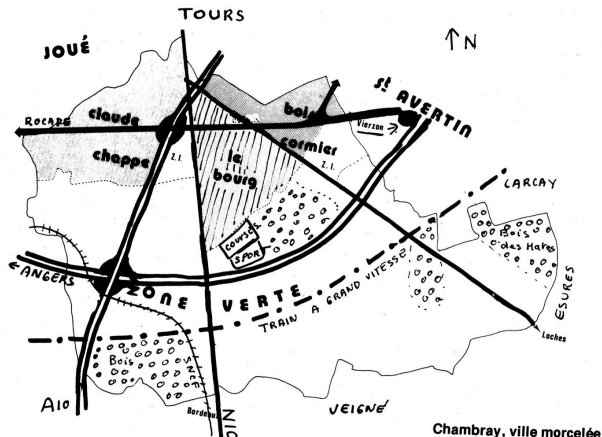
En passant au sud de Joué et de Chambray, l'autoroute passera au cœur des ceintures vertes de ces agglomérations et en détruira l'équilibre semi-urbain qu'elles sont en train de se donner.





# CHAMBRAY, ville morcelée

Alors que trois grandes voies routières traversent actuellement Chambray (l'A 10, la N 10 et la route de Loches N 143) trois autres voies doivent découper la commune comme un saucisson (la rocade Sud de Tours, le T 6 V-train à grande vitesse - et l'autoroute Angers-Vierzon)!



## Déclaration de Rémi Cabrière Adjoint au Maire de Chambray chargé de la voirie et de l'habitat

« Le 27 Octobre, nous avons pris position. A L'époque nous n'avions absolument aucune information, tant de la Préfecture, de l'Équipement que du Conseil Général.

En dehors des clivages politiques qui existe au sein du Conseil Municipal, nous avons pris une position unanime contre la procédure que nous avons jugée inadmissible, puisque nous avons été informés par la presse des décisions qui ont été prises. Ensuite, nous avons examiné les conclusions du rapport du C.E.T.E. de l'Ouest et nous avons remar-

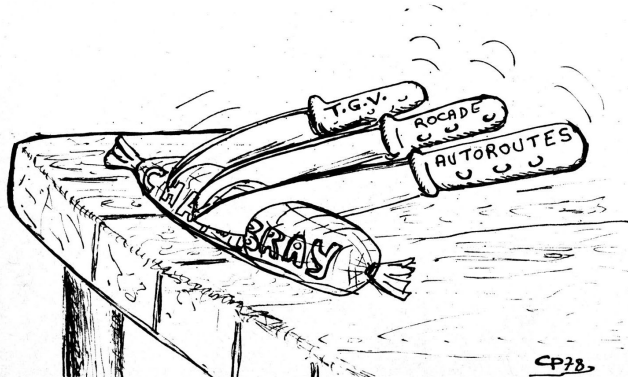
qué que la position du Préfet allait à l'encontre des conclusions de cet organisme.

Nous avons dit qu'il était impossible de prévoir un aménagement de l'Ouest sans savoir ce qui va se faire à l'Est (de la commune). Sans savoir ce qui est prévu pour Tours-Vierzon.

C'est la position que nous avons prise à ce moment-là, en espérant d'ailleurs que le Conseil Général ne se prononcerait pas le 30 et qu'on laisserait aux communes du Sud le temps de réagir.

Pendant deux ans et demi, il y a eu des discussions sur le tracé Nord. Les communes du Nord ont été consultées. Donc, en deux ans et demi on refuse un tracé, et en dix jours on en impose un autre.

D'après les dernières informations que nous avons, le tracé Tours-Vierzon est absolument scandaleux. Il remet totalement en question le Plan d'Occupation des Sols et la «ceinture verte» du sud de Chambray qu'il détruit irrémédiablement».



## FOU , FOU ...

Extrait du discours que Royer a tenu à l'Assemblée Nationale, dans le cadre du débat sur le budget de l'Assemblée Nationale.



« Monsieur le Secrétaire d'Etat, je vous demande de faire procéder à l'aménagement intégré de la vallée de la Loire. J'en ai d'ailleurs parlé récemment au délégué à l'aménagement du territoire.

D'abord, en luttant mieux contre les crues par la construction d'un programme supplémentaire de barrages sur les hautes vallées de la Loire. Après Villers, après Naussac, dont j'aimerais que vous puissiez préciser les projets de financement pour les deux prochaines années, il faudrait penser à Sere-de-la-Fare et à Chambonchard sur le Cher et programmer dans le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> Plan la construction de ces barrages, au besoin en faisant appel au Fonds européen de développement régional.

Ensuite, en assurant l'alimentation en eau potable des principales villes et le refroidissement des centrales nucléaires dont la construction est en cours, conformément au plan gouvernemental de 1973 : à Dampierre-Burly, à Saint-Laurent-des-Eaux, à Avoine-Chinon.

Il serait paradoxal et scandaleux de mettre en service des centrales sans s'assurer que l'été il y aura assez d'eau dans le plus grand fleuve de France.

En outre, vous devrez électrifier la voie ferrée de Nantes à Lyon et assurer la liaison autoroutière de Nantes à Bourges, par Angers et par Tours, avec communication sur Clermont-Ferrand et sur la vallée de Rhône.

L'aménagement intégré de la vallée de la Loire sera une opération moins importante que l'aménagement de la Tennesse Valley, il faudra, bien entendu, respecter l'immense beauté très diversifiée du fleuve mais il faudra aussi avoir le souci de l'efficacité».

le p'tit rouge  
de Touraine  
TOUS LES MOIS,  
chez votre marchand  
de journaux

## Autoroute Tours-Angers

# NON AU TRACÉ SUD

dit M. Le Theule

Le Theule, ministre des transports est contre le tracé Sud Loire! Voici ce qu'il a déclaré au sénat dans la nuit du 30 novembre:

"L'avenir se prépare par des études. Des suggestions sont présentées par les collectivités locales ou régionales et sont souvent retenues; d'autres ne peuvent l'être. En disant ça je pense au tracé souhaité par le Conseil Général d'Indre et Loire pour l'autoroute Angers-Tours. Les études de mes services complètes par celles de mes collaborateurs et une journée que j'ai passé moi-même en Touraine, me conduisent à rejeter ce projet qui devait traverser la Loire dans l'un de ses plus beaux sites, près de Langeais. Le meilleur tracé doit être recherché sur la rive Nord; je demande aux élus une collaboration. Ensemble nous rechercherons la solution qui garantisse au mieux les intérêts de tous et préserve l'environnement."

C'est donc la liaison intermédiaire qui sera sans doute retenue. Ce tracé néanmoins couperait des zones boisées importantes et risquerait de perturber un équilibre biologique important. Entre autre, elle couperait le grand axe de migration des sangliers et des cervidés et empêcherait des migrations périodiques de certains animaux et donc la disparition de certaines espèces. Le passage de lignes à haute tension a déjà occasionné de vastes trouées dans ce massif forestier et provoqué l'apparition de gelées dans des régions ainsi dépouillées de leur écran naturel. Ce tracé n'est pas valable par les perturbations écologiques qu'il entraînera.

Le problème de l'autoroute se repose... ailleurs! Et l'on connaît l'opposition des élus du Nord.

Pour ce qui est de la radiale Suisse-Océan, l'Association pour une route Centre Europe-Atlantique (créée en 67 par des notables des régions concernées) préférerait qu'elle passe par Montluçon-Poitiers-Nantes et par Montluçon-Angoulême-Bordeaux. Ce qui à leur yeux serait les meilleurs tracés, plus courts et désenclavant effectivement le Massif Central et certaines villes de la Côte Atlantique.

On n'en a vraiment pas fini avec l'incohérence!

# univer...

Les différents mouvements qui agitent l'université depuis la rentrée ont leur origine dans les dernières mesures annoncées par Alice Saumier Sefté, mesures qui font partie d'un plan de refonte global de l'enseignement supérieur, et qui, au delà, prennent place dans la réorganisation de tout le système éducatif français.

Que ce soit le décret du 20 septembre 78 sur les assistants qui, entre autres choses, renforce la hiérarchie à l'intérieur du corps enseignant, ou le projet de carte universitaire, qui en réduisant la capacité d'accueil de chaque formation, et en obligeant les étudiants à migrer à travers la France aujourd'hui, l'Europe demain, entraînera une sélection accrue.



Le décret du 20 septembre prévoit le recrutement comme assistant non titulaire, d'"étudiants qualifiés" pour une période maximum de 5 ans. Avec possibilité de non renouvellement de contrat à l'issue de la première et troisième année. Autant dire la disparition des actuels corps d'assistants titulaires, et la pérennité de l'auxiliaire.

Quant aux actuels assistants non titulaires, ils pourront, à condition d'avoir exercé cinq années, demander leur maintien sous réserves d'assurer annuellement 375 heures de travaux dirigés ou 750 heures de travaux pratiques. On voit mal comment ils pourront parallèlement assurer un quelconque travail de recherche. Ils en seront réduits à des cours de répétiteurs, complètement coupés de tout travail d'étude.

Un bon moyen pour assurer la qualité de l'enseignement! Première conséquence: le licenciement immédiat ou à terme de nombreux vacataires, ceux qui resteront voyant multiplier par 2 ou par 3 leurs horaires de service.

L'instauration d'une carte universitaire est le second volet de ce redéploiement de l'université.

Pour assurer un enseignement chaque université doit en demander l'habilitation. Le projet prévoit de refuser un certain nombre d'habilitations de façon à supprimer certaines filières peu rentables, à regrouper différents enseignements, à créer en quelque sorte une spécialisation des universités.

Certaines d'entre elles assureraient seuls l'enseignement de second et troisième cycle de telle ou telle discipline. Les regroupements se feraient en fonction des structures économiques. Telle région regroupant l'essentiel de l'industrie chimique se verrait assurer la quasi exclusivité des formations supérieures en la matière. Une façon comme une autre de renforcer la spécialisation des régions.

Mise à part cette efficacité toute technocratique, l'Etat devrait faire de substantielles économies par la suppression d'un nombre important d'enseignements répartis aujourd'hui sur tout le territoire.

Par ailleurs les habilitations seraient données en fonction des moyens, entre autre en personnel, dont dispose actuellement les universités. Les jeunes universités, comme celle de Tours, sous dotées en personnel dans un certain nombre de disciplines, se verraient refuser des habilitations, au nom d'un sous encadrement que l'Etat n'a pu, ni voulu résorber hier!

Conséquence pour les enseignants: licenciements en masse, puisque suppression de filières. Pour les étudiants, difficultés accrues pour suivre les enseignements de leur choix. Lorsqu'il faudra faire 500 ou 600 kms pour s'assurer telle ou telle formation, avec toutes les conséquences financières que cela implique beaucoup renonceront contraints et forcés.



A la revendication "Vivre et travailler au pays" faudra-t-il bientôt ajouter "Etudier au pays"?

Les universités quant à elles vont renforcer leur concurrence. Qui aura le droit d'assurer telle ou telle formation? Qui pourra assurer les services de tel ou tel universitaire de renommée, sinon de talent? On verra naître les bonnes universités, bien pourvues en filières, enseignants et moyens. Et les autres.

# seité

délaissées. Amputées de la quasi totalité de leurs second et troisième cycles. Réduits à n'assurer que les premiers cycles (DEUG) non spécialisés. En quelque sorte des lycées supérieurs.

Pour l'université de Tours, les conséquences risquent d'être sérieuses. Les formations de physique, de grec seraient supprimées. Ainsi que les 2d et 3ème cycles de psychologie qui seraient regroupés sur Paris-Le Droit (à l'exception sans doute de filières très spécialisées comme l'Institut de formation des Assurances) irait à Poitiers.

Par contre Médecine et pharmacie seraient supprimées à Poitiers et Angers et redéployées sur Tours et Nantes. Au total de 6000 à 8000 étudiants seraient touchés.

Quant à la recherche qui est une des missions des universités, elle semble être la grande victime. Les premiers cycles seront complètement coupés de toute recherche, les assistants frappés d'un service accru vont devoir abandonner tous travaux. Les assistants "nouvelle formule" nommés pour un maximum de 5 ans ne pourront entreprendre que des recherches limitées, devant aboutir à très court terme.

La carte universitaire va créer des second cycles d'élite, proches des laboratoires de recherche et des complexes industriels où l'on pourra mener à bien des recherches en liaison directe avec les besoins à court terme de ces industries.

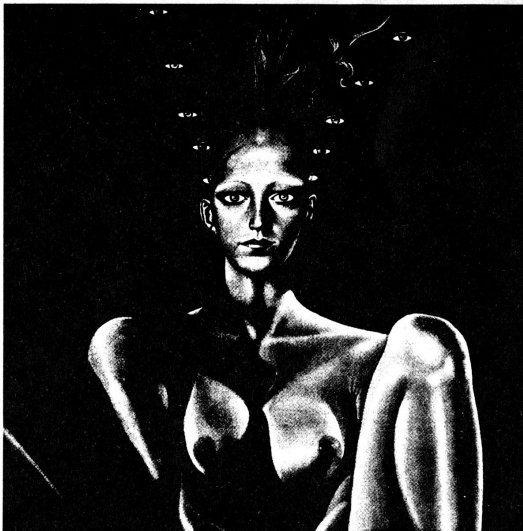
Par ailleurs le plan Aigrain (secrétaire d'Etat à la recherche) sur la recherche prévoit une pénétration accrue des "utilisateurs" (C.A.D. de l'industrie) dans la définition des orientations de la recherche. Et la création d'un corps d'attachés de recherche au CNRS, recrutés pour 4 ans. Accentuation des objectifs à court terme qui seront fixés à la recherche, et leur adéquation aux besoins de l'industrie.

Au détriment des recherches fondamentales et des secteurs non directement rentables et utilisables telles les lettres et les sciences humaines.

En conclusion un plan cohérent visant à détruire tout ce qui faisait l'originalité de l'université.

Economie, efficacité, rentabilité sont les 3 axes de cette réforme. Et courte vue pourrait-on ajouter, puisque tout est calculé pour le court terme.

Un premier cycle où l'essentiel de l'enseignement serait assuré par des assistants vacataires, licenciés à tout moment. Et un enseignement totalement coupé de toute recherche. Un cycle d'orientation en quelque sorte.



Puis un 2d et un 3ème cycles, avec ses universités vedettes, bien encadrées, bien fournies en enseignements et en moyens, liées le plus possible aux industries, qui y puiseront un personnel formé sur commande et y commanderont leurs recherches.

Et un second cycle "parking" sous encadré par des enseignants non chercheurs.

Le couronnement d'un édifice que Mr Ha-by avait commencé à mettre en place dès l'école maternelle.

Et demain, l'univers Seité sera-t-il à l'échelle de l'Europe?

(Informations tirées de Syndicalisme Universitaire, hebdo de SGEN-CFDT)

## GREVE A L'UNIVERSITE....

A l'appel des organisations syndicales enseignantes SNESUP, SGEN-CFDT, ANEVES, les enseignants de la faculté des Lettres, de l'IIUT, de la Faculté des Sciences et ceux du CESA ont entamé depuis le lundi 6 novembre une grève d'une semaine reconductible. Les étudiants se sont constitués en Comité de grève. Le personnel administratif et technique appuie le mouvement et participe activement aux assemblées intersyndicales. Il organise sa lutte spécifique.

Ce mouvement a pour but de demander l'abrogation du décret du 20/9/78 Barre, Saumier Seité, Rapon qui provoque le licenciement des enseignants vacataires, d'une partie des assistants non-titulaires et par répercussion d'une partie du personnel administratif et technique. Il s'agit d'une attaque contre l'emploi à l'université. Elle s'effectue par l'augmentation considérable des horaires d'enseignement des assistants non titulaires, au détriment de leur travail de recherche (leur service d'enseignement est à la rentrée 79 multiplié par 2,5). Cette mesure aura pour conséquence le licenciement immédiat des 40 enseignants vacataires de Tours et également le licenciement d'un grand nombre d'assistants non titulaires. De plus les nouveaux assistants recrutés n'auront aucune sécurité d'emploi.

Par ailleurs, ce décret organise la suppression de certaines filières d'enseignement. En effet, là où il n'y aura pas assez d'enseignants titulaires le ministère supprimera soit certains nombre de cycles, soit la section complète. Conséquence : licenciement du personnel technique

et administratif attaché à ces sections. Au delà des problèmes d'emploi qui se posent immédiatement, ce décret est un élément essentiel d'un plan de restructuration de l'université. Ce plan transforme la majorité des universités, dont celle de Tours, en "lycées supérieurs" avec des filières restreintes et des diplômés dévalorisés.

La diminution progressive des possibilités de recherche pour les enseignants, et la création d'un corps d'enseignants non chercheurs amènera la plupart des universités à dispenser un enseignement totalement coupé de la recherche et donc à délivrer des diplômes dévalorisés. La disparition des second et troisième cycles dans les petites et moyennes universités (dont Tours) favorisera quelques universités de pointe et les grandes écoles, et, partant, accentuera la sélection sociale pour les étudiants et la hiérarchie des formations.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une politique générale qui vise à transférer une partie importante de la recherche publique au secteur privé. Cette politique vise également à un remodelage de la carte universitaire, centralisant dans les métropoles l'essentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ainsi à Tours, université récente et sous encadrée, seraient appelées à disparaître un grand nombre d'étudiants et d'enseignants. Cela ne serait pas sans répercussion grave sur l'avenir économique de la région.

Intersyndicale SNESUP, SGEN-CFDT, ANEVES, CGT, SNAU, UNEP, MAS.

# MILICE MUNICIPALE

## Autopsie d'une intoxication

La milice n'est pas sortie comme ça des cartons municipaux (cf : prdT de sept-octobre) le 5 août 1978, dans l'Espoir, bulletin officiel de la mairie, une interview délirante de Royer baptisée : « LA SECURITE DANS LA VILLE, FACE A L'ESCALADE ET A L'IMPUISSANCE, DES REMEDES NOUVEAUX ».

Admirable résumé des pires clichés. On remarquera les images contenues en filigrane : l'escalade de quoi ? l'impuissance de qui ? (mais non pas lui, vous avez encore les idées mal placées !) On ne dit pas, on suggère, c'est terriblement efficace, tous les publicitaires vous le diront. Surtout si on colle à côté une photo (sans légende) où de pauvres poulets sont littéralement assilés derrière des grilles épineuses par une foule ... Comme on les plaint ! Comme ça reflète bien la réalité ! Comme c'est beau le journalisme à la sauce Royer !

Et ce n'est qu'un début. Le reste est d'une implacable logique. En voici la recette : Prenez une caution officielle (le rapport Peyrefitte) citez les «nombreuses personnalités» (ça fait sérieux) d'horizons divers (c'est démocratique en diable) dites que ce rapport reprend les thèses que votre maître (père) avait émises bien avant (mais ne dites pas quand). Munis de ce précieux viatique, allez l'interviewer.

Cette interview a eu lieu. C'est un ramassis de lieux communs bien digérés, dès les premières lignes : «...il n'est pas rare de voir tout un quartier vivant sous la domination de la violence, du bruit des motos, des actes de vandalisme d'une poignée de voyous ...»

Les lecteurs de l'Espoir suivront en cœur le regard du maître fixé sur la cité des Sables (c'est bourré d'arabes !) et les cités populaires.

Vient ensuite la «carence des pouvoirs publics», la «police débordée» pour aboutir à ça ! : ...Face à l'incapacité de la société à se faire justice apparaissent alors l'irritation et l'aigreur, elles-mêmes porteuses de germes de violence ...»

On n'approuve pas ouvertement l'«auto-défense», mais on la justifie, on l'excuse.

Partant de là, il ne reste plus qu'à reprendre les revendications émises par les policiers eux-mêmes. Vous manquez de personnel ? Soit ! on va vous en trouver, mais pas des fils d'Etat, (cf : la carence des pouvoirs publics citée plus haut) et voilà la milice qui pointe son nez. Oh ! on ne prononce pas encore le mot, mais ça suinte de partout. 340 policiers pour 250 000 habitants c'est dérisoire, hein ?

Il propose des «peines nouvelles» : un morceau d'anthologie ! La voici in-extenso : «... Je propose donc d'agir directement sur la propriété des délinquants par la confiscation (plus ou moins prolongée selon l'importance du délit et en cas de récidive). Ainsi dans le cadre de la lutte contre le bruit intempestif de certains véhicules la confiscation d'une motoserait sans doute durement ressentie. De même dans les cas de vols la confiscation de biens appartenant au voleur pourrait être une solution plus efficace que de charger un casier judiciaire.

En ce qui concerne le vandalisme, il me paraît juste de faire restituer ou de compenser par le travail le prix des dégradations commi-



ses, soit en remettant en état (sous bonne escorte) les lieux ou les objets dégradés soit en accomplissant des tâches au profit et au service de la communauté. Plus on monte dans l'échelle des délits plus les peines devraient être renforcées, principalement par le travail en raison de son caractère réhabilitant ...»

On confisque les biens des voleurs, bon ! et s'ils sont mariés ? s'ils ont des gosses ? Les situations des épouses et des mêmes des détenus ne sont pas assez dramatiques, peut-être ? faut en rajouter ?

Et le couplet sur le travail (sous bonne escorte !!!) ça ne vous rappelle rien ?

Bien entendu, Jeannot nous confirme qu'il est pour la peine de mort (rappelons à ce sujet que si l'Espagne adopte sa constitution, la France, terre des Arts, d'Asile et des Libertés restera le seul pays d'Europe à perpétuer cette survivance du moyen-âge).

Quelques temps plus tard, on apprendait l'existence de la milice.

### Les syndicats de policiers unanimes s'indignent des déclarations de M. Royer

Le syndicat national des policiers en tenue, affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (organisation majoritaire), les représentants du personnel, le syndicat national autonome des policiers en civil (organisation majoritaire), le syndicat CGT police et le syndicat FO communiquent :

«Les policiers de toutes catégories ont été choqués par les déclarations de M. Royer, maire de Tours, dans lesquelles il a dénoncé devant le comité de quartier de Tours-Nord («Nouvelle République» du 30 octobre 1978) «la carence policière».

Dans un premier temps, outre le P'tit Rouge, seul le Parti Communiste avait cru bon de prendre l'affaire suffisamment au sérieux pour élever une protestation.

Après une accalmie, notre inéffable Jeannot s'est fendu, devant le comité de quartier de Tours-Nord, d'une de ces déclarations dont il a le secret. Accumulant en quelques mots des insultes contre la «carence policière» dans le plus pur style «Minute», des bourdes et des contre-vérités flagrantes, il a réussi à s'attirer les foudres unanimes des syndicats de police. Ceux-ci, protestant verbalement dans un communiqué dont les termes sont pour le moins inhabituels, remarquent qu'une fois de plus, les tourangeaux n'ont pas été consultés avant que soit prise une décision qui risque fort de peser lourd dans leurs impôts locaux, et terminent en confirmant ce que nous annonçons, à savoir qu'une «police municipale» n'est pas autre chose qu'une milice privée, toute dévouée à son créateur.



Ils estiment que la création d'une police municipale ne se justifiait pas. Tours est loin d'être une ville où la criminalité progresse aussi vite que dans d'autres cités. Mais la population est en droit de se poser des questions sur sa répercussion financière. Effectivement, les Tourangeaux paient déjà sous forme d'impôts leur contribution en ce qui concerne la Police nationale, et maintenant il faudra y ajouter l'entretien d'une police municipale.

Il semble plus facile de recruter une police municipale toute dévouée à M. le Maire qu'une véritable police nationale au service de tous.»



Nous ne le répéterons jamais assez, il n'y a qu'à voir ce qui se fait ailleurs pour être convaincu de l'usage qui est fait de tels groupes. A Nice, ils opèrent des contrôles, des arrestations et des tabassages dans la plus serene illégalité. A Lille, ils réclament des armes que Mauroy, maire socialiste, s'obstine à leur refuser. A Tours, ils ont des chiens.

Une fois encore, Royer se met au diapason des campagnes les plus réactionnaires. Il y a quelques années, c'était la moralité, le non à l'avortement, le soutien à l'extrême droite. Aujourd'hui, c'est la campagne hystérique sur l'«insécurité». Répétons le cette campagne est basée sur des mensonges. Monsieur Royer se rend complice de mensonge quand il affirme, contrairement aux chiffres, que la criminalité progresse. L'Espoir, journal de M. Royer, se rend complice des cinglés de la «légitime» ! défense lorsqu'il balance ses campagnes sur l'insécurité, comme par hasard juste avant la création de la milice. Nous devons, tous, élever nos voix pour que cessent de telles campagnes hystériques qui ont déjà provoqué la mort d'un enfant de huit ans (Le 20.10.78, un artisan de Courtenay dans le Loiret tue son fils de huit ans dans l'escalier parce-qu'il avait entendu du bruit : son fils était descendu boire un verre d'eau à la cuisine, sans allumer la lumière, pour ne pas réveiller ses parents).

#### FALSIFICATIONS, MENSONGES, CEUX QUI N'ONT PAS PEUR DU RIDICULE

Certaines de ces recommandations, (celles du comité d'étude sur la violence qui a accouché du rapport Peyrefitte, NDLR) étaient à Tours des réalités bien avant 1977, jugez plutôt :

« -Eviter la ségrégation des quartiers par âges, revenus et culture»

Allez voir le quartier des Prébendes, le Sanitas, le quartier Plumereau et la cité des Sables

« -Appliquer plus strictement la règle de publicité concernant l'alcool»

Regardez donc les panneaux d'affichage (sur lesquels, quelque soit son bon vouloir, un maire n'a aucun pouvoir : ils appartiennent à des compagnies privées : Decaux) et enfin on vous garde le meilleur pour la fin : « -Envisager de revivifier et peut-être d'accroître les prérogatives du maire en matière de spectacles publics dans le cadre de leur pouvoir de police»

Ben quoi, M. Cellier ? qu'est-ce que vous avez à rigoler comme ça ?

Même les films désapprouvent ouvertement cette manipulation consciente des médias. Parce-qu'ils savent que, lorsqu'ils font appel à la loi du talion, à la connerie la plus noire, Monsieur Royer et ses semblables sont sûrs de toucher une opinion conditionnée par une presse à leur botte. Ils ont raison de dire que la milice ne servira pas les intérêts des Tourangeaux, mais ceux de Monsieur Royer.

La sauvegarde de l'ordre qu'ils assument c'est le même ordre que le maire faisait défendre en confiant son «service d'ordre» à des fascistes. Seulement maintenant, l'extrême droite à trop mauvaise allure... Une police municipale, avec sa gueule quasi officielle, ça fait plus propre, et on peut la faire subventionner par les contribuables. Tout bénéfice ! On serait à sa place, on aurait honte. Seulement voilà, un Royer ça n'a pas honte, ça n'a pas été élu pour ça.

**Dernière Heure :**

lire page 4

# à l'école montessori

L'école montessori est conçue pour éveiller les curiosités de l'enfant grâce notamment à l'utilisation d'un matériel pédagogique très élaboré. L'institutrice intervient à la demande des enfants et non de manière magistrale. Le rapport nécessairement passif entre le maître et l'élève dans l'enseignement classique est ici inversé l'enfant s'adaptant de lui-même un rapport dynamique avec l'institutrice. L'acquisition des connaissances s'en trouve facilitée.

La méthode montessori est vivante, faisant appel à tous les sens de l'enfant et non strictement à ses capacités intellectuelles de sorte qu'il approche les questions de manière très concrète.

La méthode montessori prend en considération l'essentiel besoin de mouvement de l'enfant, le mobilier, l'aménagement de la classe, de l'enseignement sont conçus spécialement pour y répondre car un enfant immobile un long temps est moins réceptif.

L'école montessori permet à l'enfant un rapport plus concret à la vie quotidienne, un meilleur épanouissement. L'école de Cormery reçoit les enfants de 3 à 7 ans. Les enfants les plus âgés intègrent ensuite l'école classique.

Il est difficile d'exposer rapidement ce qu'est une école Montessori et pourquoi nous sommes une quinzaine d'enfants et quelques parents à en avoir créé une à Cormery.

Pourquoi Cormery ? Cette pittoresque commune, (Cormery, terre de contrastes ... -voix off.-), est située, en gros, à mi-parcours entre Tours et Loches, deux zones dans lesquelles résident les enfants fréquentant actuellement cette école. Une autre raison est que Cormery, située au cœur d'une zone rurale, n'est pas très éloignée de l'agglomération de Tours, ce qui permet aux enfants d'être partie prenante autant de la ville que de la campagne.

Pourquoi une école Montessori ? C'est que la méthode pédagogique mise au point par cette vieille doctoresse et philosophe italienne, bien que peu pratiquée encore en France nous paraît le mieux convenir à l'intérêt de nos enfants. Elle est très répandue aujourd'hui en Italie et en Hollande, à un degré moindre en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. En France, une vingtaine d'écoles s'appliquent.

Sommairement, on peut dire que la méthode Montessori présente trois caractères distinctifs de la pédagogie classique :

- elle est conçue pour éveiller les curiosités de l'enfant grâce, notamment, à l'utilisation d'un matériel pédagogique très élaboré. L'institutrice intervient à la demande des enfants et non de manière magistrale. Le rapport nécessairement passif entre le maître et l'élève, dans l'enseignement classique, est ici inversé, l'enfant établit lui-même un rapport dynamique avec l'instituteur. L'acquisition des connaissances s'en trouve facilitée.

- la méthode Montessori est vivante, faisant appel à tous les sens de l'enfant : le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe, la vue, et non strictement à ses capacités intellectuelles. De sorte qu'il approche les questions de manière très concrète.

- la méthode Montessori prend en considération l'essentiel besoin de mouvement de l'enfant ; le mobilier, l'aménagement de la classe, de l'enseignement sont conçus spécialement pour y répondre, car un enfant immobile trop longtemps est moins réceptif.

L'école de Cormery reçoit des enfants de trois à neuf ans, les enfants les plus âgés intégrant à terme l'école classique. Cette intégration se fait le plus souvent facilement. Une institutrice formée spécialement et des stagiaires animent cette école.

Mais l'école de Cormery n'est pas un exposé théorique de méthodes pédagogiques, la méthode Montessori étant appliquée de façon différente dans chaque école. Les enfants (et les parents aussi qui participent activement au fonctionnement de l'école) apprennent à se prendre en charge, à choisir leurs activités et ont une autonomie plus grande.

Pour ceux qui voudraient se rendre mieux compte ou discuter avec l'institutrice, les enfants, les parents (rayer les mentions inutiles), l'école est ouverte le mercredi et fonctionne différemment ce jour-là ; vous pouvez y amener vos enfants, vos amis, vos parents, vos voisins, vos profs., et votre raton laveur (initiation pratique aux sciences naturelles).



**RIEN N'EST VRAI  
TOUS EST PERMIS**

Quelles sont vos méthodes d'écriture actuelle-  
ment ?  
B.: Mes méthodes? Je ne sais pas, je m'assieds

Je suis pas une personne. Je ne suis  
pas un animal, il y'a bien  
quelque chose, je suis là pour quelque chose  
et je dois faire cette chose avant de  
n'en aller.  
" LES GARÇONS SAUVAGES "



Les derniers  
mots de William S

**BURROUGHS**

**QUI A JAMAIS PAYÉ UN  
CON, UN SINGE, UN  
ANIMAL HUMAIN.**

"Nova-Express"

mon magneto ne  
me quitte plus...



Ciseaux, magnétophones,  
et salades de Hugo  
et Hitler sont les  
méthodes de travail  
du vieux Bill

**TRAVAGIONS LA PENTE**

No hay  
Supervivientes  
... Muerto en el  
alco



Rien bien, n'importe où, en Occident avec  
des garçons et filles sauvages  
allons désoler  
mouss les pigeons  
les qu'char de bien!

J'ORDONNE  
UNE RESISTANCE  
TOTALE CONTRE  
CETTE CONSPIRA-  
TION QUI LI-  
QUIDE LES PEU-  
PLES DU MON-  
DE ET LA  
JEUNE SSE  
DE LA TERRE  
AVEC  
L'ESPRIT  
CONNIERE!

LEUR IMMORTALITÉ,  
LEUR AMOUR MIS  
EN SEUX DE LA-  
VASSE, LEUR  
CONSCIENCE COS-  
MIQUE N'EST  
QU'UN ROSSIGNOL  
SERIE D'INFERNO.  
LEURS DRUGUES  
SONT DES POISONS  
DESTINÉS AU LAN-  
CEMENT DE LA  
MORT-ORGASME  
ET DES FOIRS NOVA.  
N'ENTREZ PAS  
DANS LE  
JARDIN DES DÉ-  
LICES. C'EST UN  
PIÈCE MANGEUR  
DE FILLES ET  
GARÇONS QUI FI-  
NIT EN VASE VER-  
TE. TIREZ LA  
CHAÎNE SUR LES  
PLAISIRS-ILLUSION  
DES DRUGUES DURES

La religieuse était de  
l'enfant gâté de  
la justice...



PUSSSENT VOIR  
A TOUTES A  
PARIS...

"Le vieux Willy et le Père François"  
WILLIAM BURROUGHS ... W.S. WILLIAM LEE

Jean-francois G, le 25-3-78- (après-midi)